

L'ÉCHO ROANNAIS

JOURNAL POLITIQUE DE ROANNE ET DE L'ARRONDISSEMENT

Paraît tous les Dimanches.

DÉSIGNÉ POUR L'INSERTION DES ANNONCES LÉGALES.

Paraît tous les Dimanches.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 fr.; six mois, 4 fr.
Un Numéro, 15 centimes.
A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le continuer doivent refuser le journal.

ANNONCES :

Correspondants chargés de les recevoir
A Paris : MM. Havas, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3
Laflite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8
A Lyon, chez M. Fournier, rue Confart, 14.
Prix : Annonces ordinaires 20 cent. la ligne.
Réclames 30 cent. la ligne.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

La publication légale des actes de société est obligatoire, pour l'année 1869, dans les quatre journaux suivants : Le *Mémorial de la Loire*, le *Journal de Montbrison*, le *Journal de Roanne*, l'*Echo Roannais*.
Parlant de Roanne, les lettres sont affranchies à 10c. pour les communes suivantes :
Balbigny, Cherie, Comelle-Vernay, Cordelle, Lentigny, Naudax, Ouches, Parigny, Pouilly-les-Nonnains, Riorges, St-Cyr-de-Favières, St-Maurice, Villemonais, Villereix, Vougy.

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne la rédaction, les abonnements et les annonces,
A MM. Mariton et Vignat, imprimeurs, place de l'Hôtel-de-Ville.
ON S'ABONNE
A Roanne, chez tous les libraires.
A St-Etienne, chez M. Chevalier, libraire.
A Lyon, chez M. Fournier.
A Paris, chez MM. Havas, Laflite-Bullier et Cie.

dernière levée de la boîte au bureau.
7 h. du matin. Cussat, Vichy.
11 h. 30 matin. Balbigny, St-Etienne, Montbrison, Lyon, Tarare, Clermont, St-Haon, St-Marlin-d'Es, St-Jean-le-Vieux, St-Etienne, St-Germain-Laval, St-Symphorien, St-Germ.-Lapinsasse, Lapinsasse, 6 h. 30 soir. Paris, Lyon, Belmont, Charlieu, Thizy, 7 h. 40 soir. Clermont, Paris, Moulins.
10 h. soir. Montargis, Paris, Mersigny, St-Germain-Lapinsasse et route, Amplepuis, Tarare, Lyon, Thizy, Balbigny et r., Montbrison, Boen, Neulize.

CHEMINS DE FER

Service d'Hiver.

de Roanne à Paris	
STATIONS	MATIN
Roanne	8 23
St-Germain-L.	8 42
Lapinsasse	8 59
St-Martin-d'E.	9 16
St-Germ.-de-F.	9 44
Montargis	10 14
Paris	11 37

de Paris à Roanne	
STATIONS	MATIN
Paris	9 50
Montargis	10 20
St-Germ.-de-F.	10 49
St-Martin-d'E.	11 20
Lapinsasse	11 35
St-Germain-L.	11 52
Roanne	12 41

de Roanne à Lyon	
STATIONS	MATIN
Roanne	6 50
Coteaux	6 57
L'Hopital	6 40
Régny	6 44
Saint-Victor	7 4
Amplepuis	7 19
Tarare	8 2
L'Archevêque	8 41
St-Etienne	9 52
Lyon	10 50

de Lyon à Roanne	
STATIONS	MATIN
Lyon	8 35
St-Etienne	9 46
L'Archevêque	10 15
Tarare	10 28
Amplepuis	10 57
Régny	11 22
Saint-Victor	11 51
L'Hopital	12 16
Coteaux	12 23
Roanne	12 40

de Roanne à St-Etienne	
STATIONS	MATIN
Roanne	6 10
St-Cyr-de-F.	6 27
Vendranges	6 42
St-Jodard	6 57
Balbigny	7 10
St-Etienne	8 55

de St-Etienne à Roanne	
STATIONS	MATIN
St-Etienne	5 20
Balbigny	5 35
St-Jodard	5 50
Vendranges	6 05
St-Cyr-de-F.	6 20
Roanne	7 45

de Montbrison à Roanne	
STATIONS	MATIN
Roanne	6 10
St-Jodard	6 25
St-Etienne	6 40
Montbrison	6 55

de Clermont et Vichy à Roanne	
STATIONS	MATIN
Roanne	6 55
St-Jodard	7 10
St-Etienne	7 25
Roanne	8 41

de Roanne à Clermont et Vichy	
STATIONS	MATIN
Roanne	6 23
Lapinsasse	6 48
Vichy	7 13
Clermont	8 39

Les personnes qui reçoivent le journal et qui ne veulent pas commencer ou continuer un abonnement sont priées de refuser le prochain numéro, lorsqu'il leur sera présenté par le facteur.

Les nouveaux abonnés qui nous en feront la demande par lettre affranchie recevront gratuitement tout ce qui a déjà paru de l'intéressant feuilleton, actuellement en cours de publication.

UNE NUIT DANS LA FORÊT NOIRE

Roanne, le 9 Mai 1869.

REVUE POLITIQUE

Le mouvement électoral grandit chaque jour : tout s'efface devant lui. La vie politique s'est réveillée et, comme en 1863, nous pouvons dire avec M. Edouard Laboulaye :

L'instinct est solennel ; nous sommes dans une situation qui ne se présente pas deux fois sous un même régime ; il serait fâcheux pour tout le monde qu'on laissât échapper une occasion qui ne reviendra pas.

En effet, quand un gouvernement s'établit à la suite d'une révolution, on ne lui demande d'abord que l'ordre et la paix dans la rue. Qu'il donne la sécurité, on ne lui marchandé ni la puissance, ni même, hélas ! l'arbitraire. Tout lui est permis, et tout lui est facile. Il n'y a ni résistance, ni opposition. Les dissidents sont maudits comme des séditeurs. Mais cette obéissance absolue, cette démission d'un peuple est chose passagère. Une fois l'ordre rétabli, et les intérêts rassurés, le pays redemande la liberté.

C'est là une crise redoutable ; nous en approchons.

En pareil cas, tout gouvernement se trouve placé entre deux forces contraires qui le tirent chacune en sens opposé.

D'un côté sont les hommes qui s'attachent au passé et qui ne voient de salut que dans la résistance et l'immobilité. Tout refuser, c'est leur système ; ne pas bouger, c'est leur façon d'entendre le progrès.

De l'autre côté sont les hommes qui regardent l'avenir et qui invitent le pouvoir à marcher avec l'opinion, à diriger le mouvement.

Donner à pleines mains la liberté, ne craindre ni le peuple, ni la popularité, c'est leur devise.

Leur espoir ou leur rêve, c'est d'unir dans un commun effort le prince et le pays.

C'est entre ces politiques qu'il faut choisir ; et le parti que l'on prend est décisif.

Une fois engagé dans la résistance, on ne revient guère, car les exigences de l'opinion grandissent et on met son point d'honneur à ne point céder.

C'est ce qu'a fait la Restauration ; c'est par là qu'elle a péri. Il est vrai qu'en s'engageant avec l'opinion, il faut aussi marcher avec elle, et aller plus loin peut-être qu'on ne voulait d'abord ; mais au moins a-t-on pour soutien la confiance d'un grand peuple et l'exemple de tant de princes heureux et puissants par la liberté.

Nous n'avons pas besoin de dire quelle est à nos yeux la seule politique qui soit bonne et que nous voulons adopter.

Cette politique est écrite dans l'histoire de nos quatre-vingt dernières années :

Monarchies, Assemblées, République, Empire, Royauté légitime ou quasi-légitime, tout est tombé.

Une seule chose est restée debout : les principes de 1789 !

N'y a-t-il pas là un enseignement suprême ? Ne comprend-on pas qu'au milieu de toutes ces ruines, ni les idées, ni la foi, ni l'amour de France n'ont changé. C'est pour la liberté que nos pères ont fait, en 1789, une révolution qui dure encore et qui ne finira que par la liberté !

Que faudrait-il pour arriver promptement à ce desideratum pendant si longtemps cherché ?

Un peu de bonne volonté de la part des hommes qui composent aujourd'hui le grand parti conservateur libéral, de ce parti qui ne veut ni la guerre universelle, ni le régime de la police, ni l'étouffement de l'opinion, ni le système continental.

Ce que nous attendons de l'Empire et ce que nous devons lui demander avec énergie, c'est la réalisation de ses promesses de Bordeaux, c'est la paix, c'est le règne de la démocratie laborieuse et paisible, c'est le couronnement de l'édifice, c'est l'avènement d'une complète et féconde liberté !

S'il y a dans notre circonscription un homme capable d'accepter ce programme et de le défendre, qu'il se montre, il ne sera pas seul dans l'arène, notre activité, notre énergie et notre courage sont à son service !

Georges DE MOLLY.

Les chemins de fer électoraux.

Une vive émotion règne depuis quelque temps parmi les actionnaires des chemins de fer. On attribue au gouvernement le projet d'encourager, dans un but électoral, la formation de diverses lignes qui feraient aux grandes compagnies une concurrence redoutable. Cette inquiétude n'est pas absolument dénuée de motifs, puisque le conseil d'administration de la Compagnie de Lyon a cru devoir protester contre l'établissement projeté d'un chemin de fer d'intérêt local de Saint-Etienne à Lyon. On assure que, dans l'Est et dans le Nord, plusieurs préfets vont promettre aux électeurs diverses concessions dont les compagnies se montrent très-préoccupées. On ne saurait reprocher trop hautement ces manœuvres électorales, qui sont des attentats à la propriété en même temps que de graves infractions aux engagements contractés envers les grandes compagnies. A supposer, comme il est probable, que les concessions promises ne soient pas rendues définitives, l'administration ne pourrait, tout au moins, se disculper du reproche d'avoir mystifié le public, et cette dernière alternative ne serait guère plus favorable au gouvernement que les précédentes.

Prenez pour exemple les griefs que vient de relever la Compagnie de Lyon, et le raison-

nement que nous allons exposer s'appliquera à toutes les entreprises de chemins de fer.

Les préfets de la Loire et du Rhône, obéissant aux instigations du ministre, ont fait voter par les conseils généraux de ces départements deux projets de chemins d'intérêt local dont l'exécution aurait pour effet de créer entre Saint-Etienne et Lyon une ligne parallèle à celle de la Compagnie de la Méditerranée, et, par suite, d'accaparer une partie des transports de cette ligne.

Rétablissons d'abord la vérité des faits. Les chemins projetés ne sont pas et ne peuvent pas être des chemins d'intérêt local. Un chemin d'intérêt local sert de complément aux grandes artères, relie les petites communes aux centres importants, se constitue comme un affluent des lignes principales et n'est point appelé à desservir les mêmes besoins. Telle n'est pas la situation du chemin projeté de Lyon à Saint-Etienne, et les préfets de la Loire et du Rhône ont évidemment méconnu les droits que leur confère la loi sur les chemins d'intérêt local, quand ils ont entraîné les conseils généraux à solliciter cette concession. L'erreur de MM. les préfets a-t-elle été volontaire ? Tout le démontre, mais en définitive, c'est sur le gouvernement que retombe la responsabilité de leur excès de zèle.

Si le chemin de Saint-Etienne à Lyon n'est pas un chemin d'intérêt local, dans quelle catégorie faut-il le ranger ? Dans la catégorie des voies de circulation générale. Or, le gouvernement a-t-il le droit de concéder de pareils chemins, lorsqu'ils peuvent être préjudiciables aux grandes compagnies ?

Nous n'hésitons pas à répondre : Non !

Pourquoi ?

Parce que ces compagnies et le gouvernement sont liés par des conventions qui doivent être observées aussi longtemps que l'un des contractants n'a pas manqué à ses engagements. Ces conventions imposent aux compagnies des charges nombreuses et leur accordent en retour des avantages importants. Les charges sont les impôts, le transport gratuit des lettres et dépêches, des réductions sur le prix des places des militaires, des tarifs à taxes modiques pour le transport des marchandises, etc., etc. Les avantages, ce sont des garanties de capitaux et

de revenus qui permettent aux compagnies de rémunérer leurs actionnaires et leurs créanciers. Mais que fait-on en suscitant une concurrence au chemin de Lyon ? On diminue ses produits, on le prive, par conséquent, des avantages que les conventions lui avaient assurés, on l'expose soit à réduire le revenu de ses actions, soit à ne pas s'acquitter envers l'Etat dans les délais fixés. Dans les deux cas, on l'empêche de prospérer, on compromet son crédit, et non seulement le gouvernement méconnaît ses propres engagements, mais il se rend coupable d'une atteinte grave aux droits de la propriété.

On ne peut échapper à cette conclusion, et les défenseurs de l'administration ne sauraient trouver un bon argument pour la réfuter. Prétendrait-on que le gouvernement n'a pas l'intention d'accomplir les vœux des conseils généraux du Rhône et de la Loire, vœux qui ont été exprimés par son initiative ? Comment faudrait-il alors qualifier une semblable conduite ? Que penser d'une telle mystification ? Que dire de ces manœuvres qui seraient un manque de respect au suffrage universel et auraient eu pour effet d'ébranler la fortune des actionnaires de la Compagnie de Lyon, dont les titres ont subi, la semaine dernière, une dépréciation si considérable ?

Pour peu qu'on y réfléchisse cependant, on est porté à croire que les projets des préfets du Rhône et de la Loire ne peuvent pas aboutir et qu'il faut les ranger parmi ces innombrables *humbugs* que toute période électorale nous ramène. En effet, comprendrait-on que l'Etat, qui prélève chaque année sur le budget des sommes considérables pour venir en aide aux compagnies, s'exposât à rendre ses services stériles et à perdre le fruit de tant d'efforts que l'opposition lui a si vivement reprochés ? Est-il admissible que le gouvernement dépense cent millions pour soutenir une entreprise et suscite à cette entreprise une concurrence qui la fasse périr ? Certains électeurs ont, sans doute, la vue bien courte, mais encore faudrait-il ne pas essayer de leur faire accepter des énormités trop choquantes.

Les compagnies ont le devoir de protester contre des manœuvres qui atteignent leur crédit, et le président du conseil d'administration du chemin de Lyon, M. Dumon, a adressé au

FEUILLETON DE L'ÉCHO ROANNAIS

UNE NUIT DANS LA FORÊT NOIRE

Par le baron FRÉDÉRIC DE REIFFENBERG.

« Personne au château ne savait lire, si ce n'est le chapelain. Le comte Albert se souvint de la manière dont il l'avait traité et l'envoya quérir de tous côtés. On trouva le père Hildebrand toujours évanoui, non loin de la Pierre Noire, qui depuis lors fut surnommée la pierre du diable, et on l'apporta plus mort que viv. Dès qu'il fut revenu à lui, lava sa bouche ensanglantée, et après force signes de croix, il parvint à lire cette prédiction :

« Quand Ellenstein recevra un hôte sous son toit le jour des morts, le nom d'Ellenstein sera prêt de s'éteindre. »

Frantz se tut et regarda le comte Arnold et Duhamel en branlant la tête d'un air significatif.

Il y eut un moment de silence.

« Je ne m'étonne plus, dit enfin le négociant, de la répugnance qu'avait ce digne serviteur à me recevoir. Il a vu en moi un messageur de malheur ; mais, comme vous le disiez, monsieur le comte, il y a des hasards bien étranges ; car enfin, quel est cet homme que j'ai rencontré tout à l'heure et qui est si semblable au Chasseur Noir de la légende ?

« C'est à quoi je songeais, répondit Arnold qui parut sortir d'une profonde rêverie, bah ! quelque original qui, connaissant la tradition, se sera donné le plaisir d'effrayer les paysans des environs. Mais, le croiriez-vous, monsieur Duhamel ? telle est l'influence du climat et de ces contes lugubres qui ont bercé mon enfance, que malgré moi, je me sens tout oppressé, on dirait un pressentiment.

« Je comprends d'autant mieux cette impression, dit Duhamel, que je la ressens moi-même, et si je croyais que ma présence y fut pour quelque chose, maintenant que mon cheval est reposé, je pourrais... »

« Y songez-vous ? dit vivement le comte. Et il ajoutait en riant :

« Vous voulez me faire rougir de ma franchise ? j'ai eu tort de vous avouer cet enfantillage. »

Frantz se pencha à l'oreille de son maître.

« Au nom du Ciel ! dit-il tout bas, laissez-le partir. »

Arnold lui jeta un regard sévère qui le réduisit au silence, puis se retournant vers son hôte :

« Un verre d'Hoefeimer, monsieur Duhamel, dit-il, et buvons à la santé d'Ellenstein. »

Duhamel s'inclina. Quand les verres furent vidés :

« Au reste, ajouta le comte, la prédiction n'aura pas de peine à s'accomplir, je suis le dernier mâle d'Ellenstein, et après moi le nom s'éteint, car je n'ai qu'une fille. »

« Mais vous pouvez vous remarier, dit Duhamel. »

« Jamais ! s'écria le comte, mais bois aussi, vieux Frantz, reprit-il en emplissant le verre du garde-chasse, car tant qu'il m'en souviendra, le comte n'est pas fini et tu as besoin de forces pour le terminer. »

Frantz leva les yeux au ciel comme pour le prendre à témoin de l'avengement de son maître, puis il continua son récit :

« Ce soir-là, reprit-il, le château abrita une immense orgie. Le comte pour témoigner sa joie brutale, se plongea dans mille excès qui furent imités par ses gens aussi mécréants que leur maître. En vain, une tempête furieuse se déchaîna dans l'air, en vain la foudre gronda, en vain le vent sembla vouloir déraciner les murailles du manoir en les secouant de fond en comble, — personne ne l'entendit. »

« Depuis la tour du guetteur, depuis la plate-forme couronnée de créneaux, jusqu'aux esca-

liers tournants qui s'enfonçaient dans les souterrains, le château fut bientôt rempli d'une soldatesque ivre ou endormie. Les cuisines s'encombrèrent de tonneaux défoncés ; le vin et la cervoise coulèrent de toutes parts ; — dans les cours, des bœufs entiers rôtièrent devant d'énormes brasiers. Parmi les gens du château, les uns roulaient ivres-morts sous les tables, les autres hurlaient d'une voix enrouée mille refrains immondes ; ceux-ci formaient une ronde effrénée et se livraient en dansant à des contorsions inadéquates ou grotesques ; ceux-là se prenaient de querelle en jouant aux dés, s'entretenaient, blasphémaient, et leurs pieds glissaient dans le vin et dans le sang. C'était un bruit, un tumulte, un choc de cris féroces et de propos effroyables qui couvraient la grande voix du tonnerre. »

« Seul, le digne père Hildebrand s'était souvenu de la solennité de ce jour. Il tâchait de ne point entendre ce vacarme dont il avait horreur. Retiré dans la chapelle, il avait allumé les cierges, tendu l'autel d'un drap noir ruisselant de larmes d'argent, et entonnait les litanies des morts, car il savait que le deux novembre les âmes des trépassés errent dans les ténèbres pour demander aux vivants les prières qui doivent les tirer du purgatoire. »

« Cependant le sire d'Ellenstein était à table avec onze chevaliers, ses compagnons d'armes et de débâche. Le jour même, ces félons avaient pillé et mis à sac un moulier de religieuses, et les pauvres nonnes étaient là, dans une salle voisine, prêtes à servir de jouet à la brutalité de ces misérables. »

« Vers minuit le comte Albert se leva en chancelant de sa chaise armoirée, et après avoir vidé son hanap dont il renversa la moitié sur sa barbe et sur ses vêtements :

« Par mon cimier ! s'écria-t-il, de sa voix retentissante qui couvrit les cris de ses convives, je me sens joyeux ce soir, messeigneurs, et bien que je ne sois pas ménestrel, je veux chanter un rondeau de ma façon. »

« Chacun fit silence ; et l'on n'entendit plus

que l'ouragan qui hurlait au dehors et faisait craquer les boiseries. »

« Alors le châtelain commença sur un air lugubre qui parodiait les saintes litanies des morts, un chant impie dont les chevaliers répétèrent le refrain en vidant leurs coupes :

La pluie, à larges gouttes,
Fouette, en sifflant, les marges
Des donjons endormis...
— Buvons, amis !

Buvons ! c'est l'heure sombre
Où vous volez dans l'ombre
Ames des vieux barons...
— Amis ! buvons !

Voici l'heure où nos pères
Levant leurs lourdes pierres
Se redressent blêmes...
— Buvons ! amis !

Buvons ! le choc des verres
Bien mieux que nos prières
Chasse les visions...
— Amis ! buvons !

« En ce moment le comte entendit au dehors une voix lointaine qui disait : — Albert ! »

« Qui m'appelle ? s'écria-t-il. »

« Les chevaliers se regardèrent étonnés, aucun d'eux n'avait parlé. »

« C'est le bruit du vent, pensa-t-il. »

« Et il reprit sa chanson :

Quand Satan, à la porte
Frappait : — que m'importe ?
D'ici nous les bravons...
— Amis ! buvons !

« La voix plus distincte et plus rapprochée répéta : Albert ! Albert ! »

« Le comte se retourna et vit derrière les vitraux une forme longue et blanche qui lui faisait signe de venir. »

« Quelle est cette femme ? dit-il avec un secret effroi. »

« — Une femme ! s'écrièrent les chevaliers. »

« — Là... là... murmura le margrave pantelant en désignant du doigt la fenêtre, là, dehors, derrière cette fenêtre... »

« Il est ivre, murmura un chevalier en souriant. Cette fenêtre est à cinquante pieds de terre. »

« Le comte regarda encore, la forme blanche avait disparu. »

« C'est vrai, je suis ivre, dit-il en s'efforçant de rire. C'est sans doute l'ombre d'un nuage. »

« Il voulut reprendre sa chanson, mais sa langue était collée à son palais ; une terreur invincible secouait tous ses membres ; ses yeux démesurément ouverts se tournaient malgré lui vers la fenêtre. »

« Quas-tu donc, comte ? lui demanda un de ses convives... si je ne te connaissais, je croirais que tu as peur. »

« — Peur !... hurla le margrave, qui a dit que j'ai peur ? Celui-là en a menti par la gorge, et je le défie en combat singulier ! »

« Et il frappa sur la table un coup si violent que les buires et les hanaps se renversèrent pêle-mêle. »

« Par mon cimier ! reprit le comte, c'est vous qui êtes tous des lâches... et je vous le prouverai en combattant un contre un ou seul contre tous. »

« Les chevaliers se levèrent indignés, chacun courut à ses armes. Une mêlée sanglante se prépara. »

« Mais au même instant un coup de vent furieux, inouï, épouvantable, ébranla le manoir, fit voler la fenêtre en éclats et éteignit les torches. »

« La salle se trouva plongée dans une profonde obscurité. »

« Alors le comte entendit la même voix lamentable qui répétait : Albert ! Albert ! »

« Il marcha l'épée nue vers la fenêtre. La forme blanche s'y dressait longue et immobile. »

« — Qui es-tu ? dit-il d'une voix stranguée. »

« Puis frappé de stupeur. »

« — Gertrude ! s'écria-t-il en laissant tomber son épée. »

« C'était Gertrude, en effet, mais blême, couverte d'un suaire et les cheveux épars ; de ses yeux éteints tombaient deux larmes. »

« Elle passa son bras autour du cou du margrave, Albert se sentit soulever de terre par

ministre des travaux publics un mémoire substantiel et décisif dans lequel il démontre l'illegimité des prétentions des conseils généraux du Rhône et de la Loire en signalant indirectement les inconvénients de la démarche accomplie par ces deux conseils. La question intéressante toutes les compagnies, et l'opinion publique sera unanime à la résoudre contrairement aux tendances administratives. Le système des candidatures officielles pèse déjà bien assez lourdement sur le pays, pour qu'aux désordres politiques causés par ces candidatures ne s'ajoutent pas des troubles financiers et industriels.

Nous reviendrons sur cette question, que nous avons effleurée seulement pour tenir nos lecteurs au courant des graves débats qui s'agitent en ce moment autour de nos Montfoux-Compagnies de chemins de fer. J. V. MONTFOUX.

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE

Chaque fois qu'il se fait des élections, n'importe où, les électeurs se plaignent, avec plus ou moins de droit, et l'on dit toujours, à tort ou à raison, que les listes électorales sont pleines d'erreurs, que des citoyens patentés n'ont pas pu voter.

Pour faire justice à qui de droit, nous tiendrons dans nos bureaux un registre sur lequel tout plaignant pourra venir s'inscrire, et, s'il y a lieu, nous ferons de ces réclamations l'objet d'un rapport dans notre journal.

M. Louis Deforges est venu dans nos bureaux, réclamer contre sa non-inscription sur la liste électorale de notre circonscription. Le cas de M. Deforges est des plus simples: il n'a aucun recours à exercer contre l'administration qui a omis son inscription, la loi est formelle à cet égard. Mais il pourra et il devra dans les vingt jours à compter de la publication des listes, s'occuper d'y faire mettre son nom. Voici, du reste, quelques renseignements que nous empruntons au Guide pratique de l'Électeur, de M. Georges Coulon:

Il doit être ouvert, dans chaque mairie, un registre sur lequel les réclamations seront inscrites par ordre de date. Le maire devra donner récépissé de chaque réclamation. (Décr. org., art. 49.)

Il est important d'exiger la délivrance de ce récépissé. Sans cette précaution, l'électeur serait dans l'impossibilité d'établir le fait de la réclamation, si plus tard il était contesté.

Dans le cas où l'employé de la mairie, par erreur ou mauvaise volonté, se refuserait à remplir cette formalité, l'électeur devrait faire constater son refus soit par un huissier, soit par des témoins, et charger ensuite un avoué d'assigner le maire, à bref délai et à jour fixe, devant le tribunal civil, pour l'obliger à délivrer un récépissé. (Tribunal des conflits, 18 nov. 1850.)

Les demandes en inscription ou en radiation doivent être formées dans les vingt jours, à compter de la publication des listes. (Décr. 13 janv. 66.)

Le délai ne comprend pas le jour de la publication des listes. (Cass., Req., 31 mai 1865.)

D'après un bruit fort répandu et que nous croyons exact, la session ordinaire des conseils municipaux serait retardée jusqu'au 27 mai. C'est une mesure extrêmement fâcheuse. La fixité des sessions municipales est une garantie de la régularité de la gestion des affaires des communes. Il peut résulter de grands inconvénients par ces ajournements imprévus, des retards dans l'ordonnement de telle ou telle somme, l'ouverture de tel ou tel crédit, la régularisation de tel ou tel travail.

Nous croyons, avec le Palais, que cet ajournement est motivé par la crainte de voir les conseils municipaux se prononcer unanimement contre la distribution des bulletins électoraux par les agents de la commune. En effet, cette distribution par des agents revêtus d'un caractère municipal, est l'un des rouages les moins en vue et à cause de cela les plus utiles du mécanisme des candidatures officielles. Les appréhensions administratives se conçoivent; mais le souci de la sécurité des candidatures officielles doit-il aller jusqu'à couvrir le mécanisme électoral?

une force surhumaine; deux lèvres froides comme le marbre se collèrent à ses lèvres... il ferma les yeux et tomba précipité d'une hauteur de cinquante pieds sur le sol.

Le bruit de son armure retentit sourdement.

Deux paysans qui passaient relevèrent son corps fracassé qui gisait dans un des fossés du château; ils voulurent donner l'alarme, mais les gens du manoir menaient un tel bruit qu'on ne les entendit pas. Le chapelain seul accourut.

Le comte n'était pas mort. Quand il rouvrit les yeux l'orage avait fui et un rayon de lune tombait paisiblement sur son visage déjà décomposé.

— Gertrude! où est Gertrude? murmura-t-il d'une voix faible.

— La Colombe d'Arnhem! dit tristement l'un des paysans. Hélas, mon bon Seigneur, elle est morte, ce matin au premier coup de l'Angelus. On vient de l'ensevelir.

Le comte joignit les mains:

— Dieu m'a puni, dit-il. Aurai-je le temps de me repentir?

— Un flot de sang lui coupa la parole.

— Quand il revint à lui:

— Qu'on m'enterre auprès d'elle, dit le comte.

— Et il expira.

Le chapelain et les deux paysans s'agenouillèrent près du cadavre.

— Prions, dit le père Hildebrand, prions pour l'âme du margrave Albert d'Ellenstein!

Le vieillard haussa les épaules.

— Quand bien même, dit-il, la prédiction n'existerait pas, je donnerais encore de ce mandit étranger. J'ai peur de sa mine sombre, j'ai peur de son regard inquiet. Cet homme-là doit avoir de mauvais desseins. Mais sois tranquille, femme, et couche-toi. Je veillerai!

Il alluma sa lanterne et fit une ronde minutieuse dans tous les recoins du château. Puis bien convaincu qu'il ne s'y cachait rien de suspect, il alla retrouver son maître.

(La suite au prochain numéro.)

pris de la légalité la plus étroite, la plus formelle, la moins discutable?

Or, en l'espèce, l'ajournement de la session serait une violation absolue des textes les plus précis, les plus clairs, les moins susceptibles d'interprétation. L'article 15 de la loi organique municipale du 8 mai 1855, dit: « Les conseils municipaux s'assemblent en session ordinaire quatre fois l'année, au commencement de février, mai, août et novembre. » En présence de ce texte, nous voulons croire que le gouvernement reculera devant un pareil expédient.

Nous ne commencerons qu'après les élections les études d'intérêt local que nous nous proposons, afin de ne pas être accusés de nous livrer à des manœuvres électorales.

Puis, les esprits devenant plus tranquilles, les développements que nous voulons donner aux questions que nous nous sommes posées, seront peut-être suivis avec plus de fruit.

Aujourd'hui l'intérêt de la France entière est en jeu, nous croyons qu'il serait hors de propos, alors même que la chose nous serait possible, d'appeler sur des questions purement locales l'attention de nos lecteurs.

Le Conseil municipal de Roanne, s'est réuni le 5 mai dernier, pour l'audition du rapport de la Commission sur le compte administratif de 1868, question de chiffres dans le détail desquels il est inutile d'entrer, le rapport ayant été adopté à l'unanimité des membres présents.

Le 1^{er} mai à 11 heures du soir un violent incendie a mis en émoi la population de notre ville. Deux maisons situées dans la rue du collège, et appartenant l'une au sieur Creuzille, peintre plâtrier et l'autre au sieur Gonnaud, ingénieur, sont devenues la proie des flammes. Le feu s'est déclaré dans le grenier du sieur Creuzille, sans qu'on puisse lui assigner une cause certaine. Toutefois, en regard au grand nombre de matières combustibles réunies en cet endroit, les flammes ont pris rapidement des proportions peu ordinaires. La rue du collège était sur toute sa longueur éclairée de lanternes sises et les premières personnes arrivées sur le lieu de l'incendie se demandaient avec effroi s'il serait possible de préserver les immeubles voisins. D'un autre côté les secours arrivaient lentement. Notre compagnie de pompiers est organisée dans des conditions telles qu'un quartier tout entier aurait le temps de brûler avant qu'on eut pu lui apporter des secours efficaces. Pourquoi, en effet, les clés des pompes sont-elles entre les mains de personnes habitant aux extrémités de la ville? Pourquoi ne pas instituer, comme cela a lieu dans toutes les villes de l'importance de la nôtre, des avertisseurs aux incendies? Une lanterne placée sur leur porte indiquerait d'une façon certaine leur domicile et on n'aurait pas à courir pendant une heure à la recherche du cousin de la belle-sœur du pompier qui tient les clés. Pourquoi aussi les tuyaux de nos pompes à incendie ne s'adaptent-ils pas exactement aux orifices des bouches d'eau placés dans nos rues?

Pourquoi enfin chaque pompe n'est-elle pas munie d'une clef permettant d'ouvrir sans difficulté lesdites bouches? Toutes ces améliorations ne nous semblent pas d'une exécution bien difficile et seraient de puissants moyens de secours à l'occasion. Nous n'en voulons pour preuve que l'incendie de samedi dernier. Ainsi c'est la pompe des employés du chemin de fer qui est arrivée la première. Elle n'a pu fonctionner que fort tard; l'eau manquait et force a été d'aller la chercher jusqu'au Collège, alors que tout près de là se trouvaient des bouches d'eau et des fontaines. Quand les pompes de la ville sont arrivées, on a été obligé de briser une plaque en fonte pour avoir l'eau des fontaines. Nous avons été témoin de tout le temps que cela a pris et en avons été fâcheusement impressionné. Le moindre vent pouvait amener des conséquences épouvantables; heureusement la nuit était calme; heureusement aussi que les pompiers, une fois organisés, ont vaillamment fait leur devoir. L'incendie a pu être circonscrit et à trois heures du matin on était enfin maître du feu. Les pertes s'élevaient à la somme de 25,000 francs et, sont, seulement en partie couvertes par des assurances.

Roanne, 2 Mai 1869.

Monsieur le Rédacteur,

L'incendie qui vient de détruire le premier étage de la maison Gonnaud, cour Parant, devait avoir des conséquences très graves. Pour s'en convaincre, il suffit de voir, à l'intérieur, toutes les toitures en bois de ces maisons mansardées, qui devaient brûler comme des allumettes.

La présence de Monsieur le Sous-Préfet a excité le courage de quelques personnes, et c'est grâce à leur dévouement que tout le pâté de maisons n'a pas été dévoré par les flammes. L'agent général de la Compagnie l'Urbaine, membre du Conseil Municipal de Roanne, croit qu'il est de son devoir de vous signaler, comme s'étant très particulièrement dévoués et exposés:

Les sieurs Prescia, ferblantier; Dallery fils, charcutier; Guignard Jean-Claude, cordonnier demeurant rue saint Jean, maison Michaud, et un gendarme de Belmont qui n'a pas voulu donner son nom.

Vous m'obligeriez, Monsieur, en signalant ces Messieurs qui, montés sur les toits, ont coupés les poutres, et sauvé bien des logemens non sans courir les plus grands dangers.

Agréé, Monsieur, mes saluts et mes expressions.

PÉLISSIER.

Le 2 mai à 6 heures du matin le sieur Laforme Jean Louis, chanteur ambulancier, âgé de 50 ans, natif de Roanne, a été trouvé mort sur la route de Charlieu à environ 100 mètres au dessus du bureau de Poctroi de Saint-Roch.

Cet homme était atteint d'une maladie de poitrine et faisait, malgré cela, un usage continu de liqueurs alcooliques une bouteille contenant un reste d'eau de vie a été trouvée dans sa poche. La mort doit être attribuée aux excès de boissons auxquelles il se livrait.

Le même jour dans la soirée, Madame venue

Rallité âgée de 87 ans, demeurant avec ses fils, cordonniers rue Impériale, a été renversée sur la dite rue, en face le portail du sieur Dubost tailleur de pierres, par une voiture conduite par le sieur Guillet marchand de bois au Coteau. La veuve Rallité c'est fait sans chûte une blessure assez grave à la tête; néanmoins son état n'inspire pas d'inquiétude.

Nous lisons dans le Mémorial de la Loire: Une première lettre de M. le Ministre des travaux publics, relative au projet du chemin de fer à étudier depuis la ligne de Gilly-sur-Loire à Paray-le-Monial, et partant d'un point à déterminer sur cette ligne pour rejoindre le chemin de Saint-Germain-des-Fossés à Roanne, avait paru prêter à une interprétation contraire aux intentions du Ministre, qui en a eu connaissance.

Il s'est empressé d'adresser une nouvelle lettre à M. Dechaetelus; cette lettre prouvera aux plus incrédules que l'intention du gouvernement est d'établir la ligne sur la rive droite du fleuve jusqu'à Roanne.

Paris, le 1^{er} mai 1869.

Monsieur, par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 20 du mois dernier, vous me faites connaître que des doutes se seraient élevés sur la question de savoir d'après quelle direction l'Administration entendait qu'il serait procédé à l'étude du chemin de fer qui, partant de la ligne de Gilly à Paray irait rejoindre celle de Saint-Germain-des-Fossés à Roanne. Vous appelez en même temps mon attention sur l'intérêt qu'attacheraient les populations du département de la Loire à ce que cette étude fût faite suivant un tracé passant par Marcigny et se maintenant sur la rive droite de la Loire.

Je m'empresse de vous faire savoir, Monsieur, que je viens de donner des instructions à M. l'ingénieur en chef Evrard pour que l'étude dont il est chargé porte sur un tracé se maintenant sur la rive droite de la Loire.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics. E. GRESSIER.

Les correspondances roannaises de la Décentralisation.

La Décentralisation publique depuis quelque temps des lettres écrites de Roanne, avec un esprit, une humeur et une connaissance des intérêts et des choses de notre ville qui nous engagent à les reproduire.

A ce propos qu'il nous soit permis de faire observer au correspondant masqué du journal lyonnais que la publication de ses articles nous semblerait plus naturelle dans un des journaux de notre ville. Si la justesse de notre observation le touchait, qu'il sache bien que nos colonnes sont à sa disposition.

Voici ces lettres:

Roanne, le 24 avril 1869.

Monsieur, Avez-vous l'histoire de Roanne de 1789 à 1794, par M. Pothier? Presque tous les exemplaires ont été vendus en quinze jours. C'est le succès de la saison.

Nulle part mieux que dans ce livre je n'ai appris à détester les révolutions. Le repos est une si douce chose! Soyons reconnaissants au prince qui depuis dix-sept ans nous le procure et, comme la majorité du Corps législatif, confions-nous sans réserve au gouvernement qu'il nous a donné. Grâce à l'admirable centralisation dont nous jouissons, nous n'avons à nous occuper de rien. Notre bonheur n'est pas seulement assuré, il ne nous donne pas la moindre peine. Il n'est pas de sentiment, d'opinion, de désir qui échappe à l'œil vigilant des commissaires de police et des juges de paix. Les scandales de la haute banque sont réprimés avec la même sévérité que les délits de chasse et les riens de cabaret. Notre magistrature, aussi zélée qu'indépendante, ne laisse pas la presse commettre le moindre article dangereux sans la condamner, de même qu'elle ne laisse aucun des moins administratifs, s'il lui apparaît un de ses juges. L'Etat pourvoit à tous nos besoins. Le sel, le tabac, la poudre, les gentarines, les juges, les sous-préfets, il nous fournit tout en première qualité. Il ne tient même qu'à nous de recevoir de lui, un député tout fait sans nous inquiéter en rien de ce qu'il pense, de ce qu'il veut, de ce qu'il vote, de ce qu'il votera. C'est bien comode; cela me rappelle le vers écrit au frontispice de notre petit théâtre lorsque nous eûmes le bonheur de posséder dans nos murs la duchesse de Berry:

Mais il ne s'agissait alors que de loisirs de société. Il s'agit aujourd'hui de loisirs politiques et de repos social. Vous mesurez toute la distance qu'il y a entre ces deux biens.

A l'exemple de M. Pothier, nos jeunes écrivains sacrifieront trop à l'histoire. Cela tient à l'influence de la Diana. Suivant moi ils nous donnent trop de dissertations sur la Sardaigne et les Lombards; ils ne cultivent pas assez le conte, la nouvelle, le petit vers.

Pourtant, la littérature légère n'est pas tout à fait morte. Un ingénieur in partibus a publié, cet hiver, une brochure qui a bien fait rire les vrais ingénieurs. Lorsqu'on s'adresse à un corps aussi sérieux et qu'on traite un sujet aride, il est doublement difficile, en gardant des allures graves, de paraître plaisant. L'auteur y a réussi au-delà de toute attente. Aussi triomphait-il légitimement. Il a répandu, il répand et il répandra sa brochure. Une chose surtout le ravit. On ne lui a rien répondu. C'est évidemment qu'il n'y avait rien à répondre. C'est évidemment que je ne pouvais revendiquer comme produit de crû la piquante brochure sur la Décentralisation dont je vous ai parlé l'autre jour. Je ferais au moins comme nos conseils généraux. J'émétrai un vœu. Je demandai que l'auteur veuille bien en donner un exemplaire à la bibliothèque de la ville et s'il lui en reste, en réserver un à l'humble critique qui lui a fait sa première réclamation.

Ces productions locales et administratives ne suffisent pas, vous le comprenez, monsieur, à défrayer nos lecteurs. Car on lit beaucoup ici, je trouve même qu'on lit trop certaines choses. Je n'aime pas la littérature à l'usage du Petit Journal; il y a trop de faits, trop de chiffres, trop de détails, trop de crimes, trop de tristes romans d'odeurs de Paris. Mais permettez-moi de vous dire que c'est pas seulement un œuvre saine et forte, c'est l'œuvre exquise d'un vrai, d'un grand poète, qui ne sera jamais une muse d'Etat.

Nous nous plaignons beaucoup aussi au Napoléon de Lanfranc, à la savante histoire qui va faire entrer M. d'Haussonville à l'Académie, aux deux petits volumes de Thiénot, sur les événements de 1851. Ce sont là des livres d'une lecture édifiante, bien faits pour inspirer la haine des pouvoirs irréguliers et violents, et pour éveiller les vrais sentiments libéraux. Je les recommande aux directeurs et directrices de notre bibliothèque populaire et de notre bibliothèque chrétienne, et je le prie de les faire acheter par le Collège pour sa distribution de prix. Son Exc. M. Duruy, qui a introduit l'histoire contemporaine dans l'enseignement secondaire, sera particulièrement satisfait de voir ses intentions si bien comprises. Demandez à M. Ballefin.

Après la Roanne lettrée, vous parlerai-je de la Roanne artiste? car nous cultivons aussi les arts. Il faut bien échapper par moment au coton et à la politique. Les soirées musicales de la jeune comtesse de C... sont charmantes. Celles de M. A... et de M... B... se disputent les suffrages des classiques et des novateurs. Notre faune ne compte plus ses médailles et ses triomphes, et le jeune maître qui nous avait donné, il y a deux ans, un aimable opéra, n'a pas épuisé sa veine.

Nous avons aussi nos peintres. Je ne parle pas seulement de M. Noiret, dont la réputation établie chez nous depuis longtemps, s'étend chaque année grâce aux dessins qu'il envoie à nos expositions, mais je tiens à vous signaler une belle toile que j'ai vue dans un de nos salons les plus fréquentés. C'est le portrait d'une femme de vingt ans. Elle est assise presque de face, dans une attitude aisée et gracieuse, qui n'est pas une pose, ses épaules et ses bras sont nus. Elle est en robe de satin blanc, avec un collier, des pendeloques et un bracelet de corail. Ses cheveux noirs, noués d'une main d'artiste, encadrent, sans le charger, son front finement modelé. Son air limpide et profond est plein à la fois de tendresses spirituelles, une ironie douce marie, dans un sourire, à une gaîté française.

Le peintre, il faut l'avouer, a été bien servi par son modèle; mais il a exprimé avec talent la physionomie sympathique. Son portrait est plein de vie. Il a fait des chairs qui palpitent, une poitrine qui respire, une bouche qui va parler ou chanter. Son dessin, sauf un peu d'incorrection dans le bras droit, est précis sans être sec. Son coloris est souvent remarquable dans les tons locaux. Il a rendu avec habileté la souplesse moelleuse et les cassures brillantes du satin, la légèreté transparente et les tentes un peu ternes de la dentelle; mais il a prodigué la dentelle et le satin. En donnant trop d'importance aux draperies, il empêche l'attention de se concentrer sur la figure, et en rehaussant leur éclat déjà trop vif par le fond sombre de sa toile, il nuit un peu à l'effet de la coloration générale.

Pour Roanne, dont le musée n'est pas riche, et dont le Cercle n'est pas assez impartial pour rien recevoir du Louvre, ce portrait et d'autres sont de vraies œuvres d'art, dignes de l'attention des amateurs. Toutefois, je lui préfère les médaillons en bronze et un marbre de notre Lescomet. Les lignes y sont simples et le relief est puissant; la vigueur et l'art y débordent. On ne retrouvera plus, à l'avenir, d'artistes de cette valeur dans les petites villes. La décentralisation, au profit des sous-préfets, a peu d'influence sur les productions artistiques et littéraires.

Je le dis qu'il est sourd. — Je te dis qu'il n'est pas sourd. — Voilà ce qu'on entend d'habitude chaque jour dans les cabarets de village, et tous nos volontiers et contre-maîtres pour cotonnades sont, à chacun de leurs voyages consultés sur ce point; cela paraît grave à certaines personnes, cela me paraît à moi tristement comique. Mais pour convaincre les plus incrédules, il n'a qu'à se présenter devant eux sans souffler; il viendra, il verra et il entendra. Il fera comme ce philosophe de l'antiquité devant qui on mettait le mouvement, il marchera. Vous ne seriez pas embarrassé, Monsieur, pour prouver que vous n'êtes pas sourd.

Eh bien, ni moi non plus. De qui parlez-vous? va me dire un indiscipliné. On m'a reproché de nommer les gens. Je ne veux pas qu'on me fasse aujourd'hui ce reproche.

Nos agriculteurs ne sont pas contents. Le prix du bétail gros a beaucoup baissé. Celui du bled baisse. Aux prix de revient actuels, on ne peut plus se contenter des prix de vente d'autrefois. A 4 francs 50 centimes la mesure, ce qui fait 22 fr. 50 par hectolitre, le fermier, il y a quinze ans, gagnait. C'est à peine, aujourd'hui, s'il couvre ses frais. Et la moindre hausse, voilà les blés de Marseille qui nous inondent. On nous a placés dans des conditions trop désavantageuses vis-à-vis de l'étranger. Nous n'avons pas assez de routes; on nous en fait peu chaque année et la loi qu'on a votée l'année dernière, si elle en fait faire un peu plus, nous enrichira guère, car elle commence par nous obliger à emprunter, c'est-à-dire par nous appauvrir. On nous prend trop de bras sur tout. Rien qu'à Roanne, 75 hommes au moins par an et les plus forts et les meilleurs et pour si longtemps! Aussi les vœux de charrie sont-ils de 350 à 400 francs. Avec de tels prix, que voulez-vous que devienne la culture?

Je n'aime pas les Anglais qui ont battu notre empereur à Waterloo. Mais il me semble que leur organisation militaire respecte, plus que la nôtre, la liberté des citoyens et les intérêts généraux du pays. Chez eux, est soldat qui veut. Aussi n'en ont-ils guère et ils s'en trouvent bien. Leur population augmente. Leur agriculture prospère, et s'ils ont leur expédition lointaine à faire, ils s'en tirent aussi bien que nous et même mieux. Et ce pendant les Anglais n'ont pas le suffrage universel, ce qui n'est pas un avantage. On nous prend trop de bras sur tout. Rien qu'à Roanne, 75 hommes au moins par an et les plus forts et les meilleurs et pour si longtemps! Aussi les vœux de charrie sont-ils de 350 à 400 francs. Avec de tels prix, que voulez-vous que devienne la culture?

Je n'aime pas les Anglais qui ont battu notre empereur à Waterloo. Mais il me semble que leur organisation militaire respecte, plus que la nôtre, la liberté des citoyens et les intérêts généraux du pays. Chez eux, est soldat qui veut. Aussi n'en ont-ils guère et ils s'en trouvent bien. Leur population augmente. Leur agriculture prospère, et s'ils ont leur expédition lointaine à faire, ils s'en tirent aussi bien que nous et même mieux. Et ce pendant les Anglais n'ont pas le suffrage universel, ce qui n'est pas un avantage. On nous prend trop de bras sur tout. Rien qu'à Roanne, 75 hommes au moins par an et les plus forts et les meilleurs et pour si longtemps! Aussi les vœux de charrie sont-ils de 350 à 400 francs. Avec de tels prix, que voulez-vous que devienne la culture?

On m'annonce au dernier moment deux nouvelles candidatures à la députation dans l'arrondissement de Roanne: celles de M. Bouillier et de M. le comte Jules de Vouzy, toutes deux indépendantes. M. le comte de Vouzy aura pour lui la grande et la petite propriété, les conservateurs, les partisans du pouvoir temporel du Pape. J'espère que la Décentralisation soutiendra sa candidature. Sans être informé de rien, je suis persuadé qu'au second tour, s'il y en a un, les candidats indépendants engageront leurs adversaires à voter pour celui d'entre eux qui aura le plus de voix au premier tour.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

PHILIPPE GUICHARD.

Roanne, le 30 avril;

Monsieur,

Un de mes amis m'adresse à propos de ma dernière lettre, la réclamation suivante:

« Mon cher Philippe,

« Tu n'est pas généreux. Moque-toi des sottis tant que tu voudras. Quoiqu'il ne soient pas les plus nombreux (puisqu'on établit le suffrage universel), ils se défendent bien. Mais ne te moques pas des sourds. Tu ne sais pas ce qui te pend à l'oreille. J'en ai entendu au moins aussi bien que toi. Quand tu me soufflais mes leçons au collège, je n'en perdais pas une syllabe, et je récitais sans broncher cela que je n'avais jamais apprises. Ne va pas dire cela à Joseph M. Thy le trouve déjà assez pareux; je n'en pourrais plus rien faire. Un jour, je pars pour la chasse avec l'argent, le comte de Foudras, ce pauvre Victor Mulsant, ce pauvre de la Blanche. Nous étions sept ou huit, il faisait un froid de ne pas pouvoir tenir son fusil. Vers midi, j'avais déjà mes trois bécaisses dans mon carnier, lorsqu'un moment où j'y pensais le moins, au bord d'un petit étang, un canard se lève avec un grand bruit d'ailes. Je le blesse de mon premier coup, il tombe au second. Black était loin (on commençait alors à donner des noms polonais aux chiens). Je ne l'attendais pas, je m'engage en courant sur la glace. Je n'avais pas fait dix pas qu'elle se brise et me voilà dans l'eau jusqu'au cou. J'appelle, je me débats; bref, j'étais vigoureux, je sors. Mais la maison était à une grande heure de là, la marche ne me réchauffait pas. Quand nous arrivâmes j'étais passé à l'état de glaçon. Mon visage était empourpré, et mes dents se choquaient. Mulsant voulait me mettre au four. On jette un fagot de feu, la vieille Madelon me frictionne des pieds à la tête, elle me fait avaler un verre de punch. Je me réhabilite, je ne sentais plus rien. Nous fîmes un dîner... comme on en faisait alors.

« Je dors comme une marmotte; mais, le lendemain, impossible de me lever: j'avais la fièvre. Le rhumatisme me tenait assis raide que de Pons dans sa cuisine, et je sentais toujours mon diable de canard qui me battait des ailes dans les oreilles. J'étais sourd.

« J'ai essayé tous les remèdes. L'homéopathie était malheureusement alors dans l'enfance. On me fit des injections canstiques, émollientes, stimulantes. On me versa dans le tympan toute une pharmacie. On me cautérisa, on me sonda. J'achetai toutes les huiles acoustiques de tous les charlatans qui étaient médécins, rien n'y fit. Au bout d'un an, mon parti était pris; je n'y pensais plus.

« Eh bien! mon cher, tout sourd que tu me connais, je n'ai pas été malheureux. Ma femme parle haut dans la maison; ça lui va. Quand mes enfants veulent causer avec moi, ils s'approchent davantage de mon oreille et je ne m'en rends pas compte. Je me semblais alors plus près de mon cœur. J'entends même de mauvais propos, de mauvais propos et de faux compliments; je suis dispensé de petites rétinions intimes, et je ne me hasarde que rarement dans nos grands bals officiels dans la crainte de gêner les douze dames qui les composent; mais j'ai des compensations. Restant davantage à la campagne, j'en ai pris le goût. J'ai embelli la Genette; j'en ai doublé la valeur en défrichant les bois et en créant des prairies. Je m'arronds de temps en temps d'un domaine. Toutes mes

économies y passent. Elles sont mieux placées là qu'en Mexique ou dans la caisse d'un banquier qui les aurait peut-être mises sur le dos de sa femme, dans un chemin de fer ou dans sa poche et qui en aurait été quitte avec quelques semaines de prison. J'ai été privé de honneurs du conseil municipal et du conseil de fabrique; mais exclus des affaires publiques, j'ai mieux fait les miennes. J'étais condamné à vivre moins avec les autres. J'ai vécu davantage pour moi et mon infirmité en me rendant forcément égoïste, m'a rendu sage. Mes héritiers ne s'en plaindront pas, je l'en rends.

« Il est en presque toujours ainsi, et je pourrais te citer de nombreux exemples.

« Crois moi, mon cher, en devenant sourd, un homme n'est pas aussi diminué que tu le supposes. Son esprit, en se concentrant, souvent se fortifie. Etant moins distrait, on l'observe davantage; il arrive à voir plus juste et de plus loin, et il agit avec plus de vigueur et plus de suite.

« Il y a eu des sourds à la tête des administrations et des armées, il y en a eu sur le trône. Dans ces hautes positions ils n'ont été inférieurs à personne. Ris de ceux qui ont les oreilles longues et l'oreille au vent, mais ne calomnie pas ceux qui ont les oreilles dures, car ce serait injuste et tous n'entendraient pas parler sur ce point, comme ton vieil ami,

CHARLES.»

« Ce brave Charles, monsieur, a toujours été susceptible. Je n'ai calomnié personne, et il force le sens de ma dernière lettre. A la lire, on aurait presque envie de devenir sourd. Je crois qu'on peut l'être, et se montrer bon père de famille, habile administrateur, financier consommé, mathématicien de génie, meilleur vigneron que le docteur Guyot; mais dans certaines situations et pour certaines professions, — c'est justement et uniquement ce que je voulais dire, — vous admettez bien que ce n'est pas sans inconvénients.

« Pourrait-on confesser sans entendre? Sans entendre pourrait-on plaider, répondre à un adversaire? Fit-on un Ségurier, pourrait-on requérir? Pour moi, j'aimerais autant un pilote aveugle qu'un avocat sans oreilles.

« Le Corps législatif va être renouvelé dans trois semaines. Il y a un député à élire par 150 mille habitants environ en province et par 200 mille habitants à Paris. Je suppose que dans l'arrondissement de Roanne un homme notoirement et complètement sourd se présente comme candidat, ne croyez-vous pas qu'il serait accueilli par un immense éclat de rire? Il n'y a pas un enfant qui ne sache que dans une assemblée de 300 députés qui délibèrent et qui votent, il faut, pour voter avec conscience et avec intelligence, pouvoir suivre au moins des oreilles les discussions des autres. Un député sourd! mais j'aimerais autant qu'on prit pour facteurs ruraux des arnaques, privés de leurs jambes.

« J'ai l'honneur, monsieur, de vous saluer.

Philippe GUICHARD.

Roanne, le 4 mars.

Le courage de M. Dechaetelus serait héroïque, il fait en convenir, si, dans la liste électorale, il ne comptait opposer à ses adversaires que lui-même; car il n'a pour lui ni le prestige d'un talent incontesté, ni l'influence d'un passé politique; ni d'écablants services administratifs, judiciaires ou militaires, ni une grande fortune territoriale, ni une grande position industrielle ou commerciale. Mais M. Dechaetelus n'est pas réduit à lutter seul, et c'est ce qui fait que sa témérité est moins grande qu'elle n'en a l'air. L'administration combattra pour lui; elle ne peut pas, sans doute, lui donner ce qui lui manque, mais elle tâchera d'y suppléer. Elle l'a adopté, elle le présente et elle le garantit. S'il ne parle pas, elle parlera à sa place; s'il n'écrit pas, elle tiendra pour lui la plume. S'il est désarmé, elle lui fournira des armes; s'il est faible, elle lui communiquera sa force. Il est devenu son homme et sa chose. Il lui appartient comme elle lui appartient, lui et elle ne font plus qu'un.

Ne nous inquiétons donc plus de M. Dechaetelus. Occupons-nous uniquement de ce que fera l'administration.

Elle a quatre grands moyens d'action: la presse, la parole, le budget et son armée d'employés de tout ordre et de tout rang.

Tous les journaux nous attaqueront avec ensemble. Certes, ce sera pour nous une rude tâche de tenir tête à une légion d'écrivains distingués, auxquels leur indépendance assure une juste autorité, et dont la conviction double le talent. Mais enfin, malgré notre inexpérience, nous l'essaierons. Avec les journaux libéraux de toutes les nuances, nous tâcherons de n'être pas battus sur le terrain des idées, des principes, des intérêts généraux du pays.

Tous les fonctionnaires seront mis contre nous en campagne. Car, si la loi en fait des électeurs, le gouvernement leur confère une dignité de plus: il en fait des agents électoraux. Marchez, messieurs, marchez. Vous avez votre chemin à faire et c'est si long, que vous n'arriveriez jamais si vous n'aviez de temps en temps une élection. Mais nous marcherons de notre côté; en face de votre propagande par ordre, nous organiserons notre propagande libre. On aurait passé les gardes champêtres nous enverrons nos contre-maîtres, et aux suggestions de nos percepteurs qui paient, nous opposerons les conseils des fabricants qui paient. Quoique le télégraphe soit dans vos mains, nous espérons que vous ne nous gagnerez pas partout de vitesse, et nous avons partout des amis décidés, énergiques qui sauront au besoin agir d'eux-mêmes.

Il pleuvra de Saint-Etienne dans toutes les communes, une avalanche d'imprimés de toutes couleurs. Ce sera ruineux pour un candidat officiel moins riche. Mais nous placerons en regard des siennes nos proclamations et nos affiches, et si elles nous coûtent plus cher qu'à lui, qu'on nous imprime à Roanne à meilleur marché, nous ne nous plaindront cependant pas, pourvu qu'on respecte les uns à l'égard des autres.

Le préfet voudra renouveler peut-être la manœuvre profonde qu'il a si bien réussi pour les élections départementales en 1857. S'il l'intervient à nos journaux de donner le

nous donnerons, je pense, de meilleurs raisons. Nous ne serons pas des étrangers pour nos compatriotes; la communauté de nos affaires, de nos affections, de notre avenir nous vaudra l'avance, de leur part, une sympathie adhésive, et quand nous aurons fait appel à leur esprit d'indépendance, quand nous leur aurons démontré s'ils se sentent le courage et s'ils ont la volonté de voter librement et de choisir eux-mêmes leur député, quand nous leur aurons montré que c'est par une attitude virile qu'il dépend de nous de conserver la paix et d'amener les réformes nécessaires, que la sécurité des intérêts, la diminution de l'armée et des dépenses, l'ordre dans les finances, la suite dans la politique sont étroitement liés à la création d'un parlement indépendant, quelque faibles que soient nos voix, soyons-en sûrs, leurs cœurs seront avec nous et ils ne se sépareront pas de nous au scrutin.

Si nous savons agir, la victoire qu'annoncent déjà d'heureux présages est pour nous certaine. Mais quelque étonnante qu'elle puisse être M. Dechastels, il aura le droit d'être fier. Il aura eu pour adversaire l'un de nos plus illustres orateurs. Pendant un mois, il aura eu l'honneur inespéré d'être mis en parallèle avec M. Jules Favre. N'arrivait-il dans cette lutte que le second ou le troisième, ce qui pour nous n'est pas douteux, il y aurait encore pour lui plus de mérite à l'avoir soutenue qu'à triompher dans une arène vide ou à vaincre sans peine un adversaire faible. Avec les sentiments que nous lui connaissons et qui sont pour lui une patrie de famille, nous sommes convaincus qu'il est sur ce point du même avis que nous. Car ce sont les conditions du combat qui seules donnent du prix à la victoire et décident de la valeur des combattants.

MARC LEROY.

Nous laissons à nos correspondants leur liberté d'appréciation, et nous garderons la nôtre. Nous avons dit, qu'à notre avis, il faudrait à Roanne un candidat qui ne fût ni M. Dechastels, ni M. Jules Favre. Est-il donc impossible de le trouver, et devra-t-on faire, l'aveu d'une complète stérilité?

Caisse d'épargne de Roanne.

AVIS

Suivant l'usage établi, les bureaux de la Caisse ne seront pas ouverts le dimanche 16 mai courant ni le mardi 18, à l'occasion des fêtes de la Pentecôte.

Le dimanche 23 mai, les bureaux ne seront pas ouverts non plus, à cause des élections; la séance du 23 mai est remise au mardi 25 à une heure. A cette séance, les versements et les demandes de remboursements seront reçues, et les remboursements promis effectués. 2-1

RECHERCHES DANS L'INTÉRÊT DES ÉLEVÉS. Dans la nuit du dimanche au lundi 26 avril, il a été volé une génisse de race charolaise, mêlée d'un peu de sang Durham. Les personnes qui pourraient fournir quelques renseignements, sont priées de les adresser à M. César Petit, propriétaire-cultivateur à Pouilly-sous-Charlieu (Loire).

Signalement de la bête.

Age, deux ans et un mois; Robe blanche nuancée de rouge pâle sur les côtes et s'étendant aux jupes; Taille ordinaire bien conformée, droite sur les reins; Oreilles rouges en dedans, tête légère, cornes fines, bien placées et blanches.

Les assemblées générales de l'Union, compagnie d'assurances contre l'incendie et sur la Vie humaine ont eu lieu vendredi 30 avril.

Il a été décidé, à une grande majorité, que le montant des détournements serait supporté par moitié entre les deux Compagnies et prélevé sur les fonds de réserve.

Que les dividendes acquis au 31 décembre 1868 seraient intégralement répartis à raison de deux cent-cinquante francs par l'incendie, et de cent soixante-quinze francs pour la vie humaine.

Il ressort des comptes d'assurances sur la vie un bénéfice de 314,671 fr. pour les participants, lequel va leur être distribué. Les membres du Conseil d'administration, qui avaient tous donné leur démission, ont été réélus à l'unanimité. 245

Etude de M^e VEILLEUX, notaire à Roanne.

A VENDRE A L'AMIABLE

UNE MAISON

Située à Roanne, rue Traversière, 20.

Il sera donné toutes facilités pour les paiements.

S'adresser à M^e VEILLEUX, notaire à Roanne, rue Impériale.

Etude de M^e VEILLEUX, notaire à Roanne.

A VENDRE

Une vaste Maison bourgeoise et de vigneron: écurie, caves, cuvage et dépendances; et un grand Jardin contigu, entièrement clos et planté, avec une belle salle d'ombrage, situés à Villerest.

S'adresser, sur les lieux, au sieur PAGE, dit Lazaron; à Roanne, à M. VIGAUD-PAVY; et à M^e VEILLEUX, notaire.

Il sera donné toutes facilités pour les paiements.

RÉGÉNÉRATION ET CONSERVATION DE LA VUE

par le nouveau système de lunettes graduées de l'oculiste FISCHER. Succès garantis. Consultations tous les jours, de 11 heures à 4 heures, place Bellecour, 26, Lyon. 206

LA NATIONALE

(Ancienne Compagnie Royale), COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE Garantie: 90 millions.

Augmentation du revenu pour la rente viagère. — Constitution immédiate d'un patrimoine par l'assurance en cas de décès.

Participation aux bénéfices de la Compagnie. Prospectus et renseignements au siège de l'administration, à Paris, rue de Grammont,

et à Roanne, chez M. VALLAS, agent de la Compagnie. 18-3 210

LA GRAINE DE MOUTARDE BLANCHE (de santé) de DIDIER, occupe, dans l'arsenal thérapeutique, une place exceptionnelle, qu'elle a conquise par les immenses services qu'elle a rendus aux malades; des succès sans nombre lui ont valu une popularité sans exemple, qui repose sur des propriétés médicales aujourd'hui confirmées par une expérience d'un demi-siècle. La Moutarde blanche de DIDIER n'a donc rien de commun avec ces prétendus spécifiques, ces vaines panacées qui naissent aujourd'hui pour mourir demain; dont la nouveauté fait souvent tout le mérite, et qui ne doivent leur vogue éphémère qu'à la crédulité du public. Plus de deux cent mille cures authentiquement constatées, les innombrables lettres de remerciements reçues par la maison DIDIER, justifient pleinement la popularité universelle de ce incomparable médicament que le célèbre docteur KOOKE appelle à si juste titre un remède béni, un *magnifique présent du Ciel*. Nul traitement n'est plus sûr, moins dispendieux. 199

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE

87, — rue de Richelieu, — 87 (La plus ancienne des compagnies françaises d'assurances sur la vie)

Fonds de garantie: 75 millions réalisés.

Assurances pour la vie entière. — Le capital payable aussitôt le décès de l'assuré. Assurances mixtes. — Le capital payable à une époque déterminée à l'assuré, s'il vit, ou aussitôt son décès, à ses héritiers.

Participation de 50 0/0 dans les bénéfices produits par ces deux natures d'assurances. Rentes viagères immédiates ou différées sur une ou plusieurs têtes.

Affaires réalisées pendant l'année 1868: Capitaux assurés..... 60,577,945 f. 05 Rentes viagères..... 827,744 80

Assurances en cours au 31 décembre 1868: Capitaux assurés..... 235,898,086 f. 12 Rentes viagères..... 5,296,782 75

S'adresser, pour renseignements et prospectus, à MM. BARGE et BONNAUD, agents principaux, 31, rue Impériale, à Roanne.

AVIS GÉNÉRAL

M. et M^{me} NORMAND

Dentistes, rue Sainte-Elisabeth, 83.

A ROANNE Continuent, comme d'habitude, leurs opérations à toute heure, et font tout ce qui concerne l'art du dentiste. Pose des dents et dentiers aux prix les plus modérés. Consultations et opérations gratuites tous les jours aux indigents. 60

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la famille, édité par la maison Firmin Didot, 56, rue Jacob, et paraissant chaque semaine en 8 pages grand in-4°, donne chaque année plus de 1500 gravures, représentant des sujets de travaux à l'aiguille, au crochet, tapisseries, modèles de manteaux, bonnets, chapeaux, etc. accompagnés de descriptions d'une rigoureuse exactitude et d'une précision mathématique. De plus, 24 grandes planches de patrons, c'est-à-dire deux fois plus de PATRONS QU'EN DONNE TOUTE AUTRE PUBLICATION DE MODES fournissent à chaque mère de famille près de 300 modèles de toute sorte de vêtements, pour elle-même, pour ses filles et pour enfants de tout âge.

Mais la Mode illustrée ne se contente pas d'être le miroir de la mode, elle a voulu être un cours moral d'éducation. Ce journal apprend donc aux femmes à être élégantes en même temps que simples et à fuir les dépenses d'un luxe extravagant. M^{me} Raymond préserve les jeunes femmes des mélanges inconséquences du luxe; elle leur donne de précieux conseils pour toutes les circonstances difficiles de la vie. Aux jeunes mères, elle donne de salutaires préceptes d'éducation pour leurs enfants; aux jeunes filles, elle leur inspire le respect des parents, et l'amour de la vertu.

C'est surtout à cette partie morale que la Mode illustrée a dû son succès, et c'est vers ce but utile que continueront à tendre tous ses efforts.

LES QUATRE ÉDITIONS DE LA MODE ILLUSTRÉE

SE COMPOSENT COMME SUIT:

1^{re} Edition Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte. Paris 12 fr. Départem. 14 fr.

2^e Edition Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte, plus une gravure coloriée par mois. Paris 15 fr. Départem. 17 fr.

3^e Edition Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte, plus deux gravures coloriées par mois. Paris 18 fr. Départem. 20 fr.

4^e Edition Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte, plus une gravure coloriée dans chaque numéro. Paris 24 fr. Départem. 25 fr.

LES PATRONS ILLUSTRÉS

ANNEXE A LA MODE ILLUSTRÉE.

14 feuilles séparées (en dehors des feuilles qui accompagnent déjà LA MODE ILLUSTRÉE) donnant les Patrons de 60 à 70 nouveaux objets de vêtements divers. Prix uniforme (départements et Paris) franco: Trois mois: 1 f. — Six mois: 2 f. — L'année: 4 f. Les abonnements peuvent partir du 1^{er} de chaque mois.

RÉDACTION, ADMINISTRATION ET ABONNEMENTS

56, rue Jacob, à Paris.

On s'abonne également chez tous les libraires de la France et de l'étranger. Pour éviter toute surprise, un des numéros parus sera envoyé gratis et franco à toute personne qui, par lettre affranchie, en fera la demande à l'administration de la Mode illustrée, rue Jacob, 56, à Paris. 123

EVITEZ

les GERÇURES des mains, des lèvres, ENGELURES, PELLICULES, en employant la Crème Simon, de Lyon. Se méfier des contrefaçons. Roanne, pharmacie GERBAY; Charlieu, pharmacie GERBAY; Saint-Etienne, pharmacie SUE. 1

LE MIDI

Compagnie anonyme d'assurances contre l'incendie, Etablie à Paris, rue Vivienne, 22.

Direction: M. ACHARD. Fondée à Marseille, en 1854, la Compagnie vient de transférer son siège social à Paris, et de porter son capital de Deux à Cinq Millions.

Elle étend aujourd'hui ses opérations à toute la France et à l'étranger. S'adresser, à Roanne, à M. BALAVY, agent général, rue Impériale, 2. 157

MAISON DE CONFIANCE POUR LA POSE DES DENTS

M. FERARY, M^e-DENTISTE

Place de l'Hôtel-de-Ville, 15. A SAINT-ETIENNE

Spécialité pour les nouveaux dentiers succionnels sans ressorts, s'adaptant par la pression atmosphérique. Pièce partielle d'une ou plusieurs dents, sans ressorts ni crochets, se posant sans nécessiter d'extraction de racines, s'adaptant par la succion simple. Ressemblance naturelle. Guérison assurée des dents sans extraction. Redressement des dents toujours certain chez les enfants.

Cédant aux demandes qui lui ont été faites par plusieurs habitants de Roanne, M. FERARY viendra très régulièrement, le 25 de chaque mois, et séjournera jusqu'au 26, à 4 heures du soir.

Visites à domicile sur demande. HOTEL DU NORD. 2

Pour tous les articles non signés, MARION et VIGNAL

MERCURIALES

Dernier marché. Roanne Montbrison

Froment 1^{re} qualité . . . 4 00 4 00

Froment 2^e id. . . 3 90 3 90

Froment 3^e id. . . 3 80 3 75

Seigle 1^{re} qualité . . . 2 55 2 85

Seigle 2^e id. . . 2 45 2 70

Seigle 3^e id. . . 2 35 0 00

Orge . . . 2 45 2 60

Avoine . . . 1 70 1 85

Haricots . . . 4 00

Farine 1^{re} qualité . . . 45 00 47 00

Farine 2^e id. . . 42 00 44 00

Farine 3^e id. . . 39 00

Paille . . . 3 00 3 75

Foin les 100 kilog. . . 6 50 6 50

Beurre le kilog. . . 2 00 1 80

Oufs la douzaine . . . 45 50

Pommes de terre . . . 70 » »

PRIX DU PAIN: 1^{re} qualité, 40 cent. le kilog. 2^e id. 34 cent. id. 3^e id. 30 cent. id.

HYDROTHERAPIE

Quai de Serin, 69, Lyon

Sur les bords de la Saône, près de l'île-Barbe, beauté des sites, accidents de terrain, abondance et excellente qualité des eaux, frais ombrages, air pur, appareils complets, gymnase, billards, salon de conversation, bibliothèque, chapelle, etc.; tout y est réuni pour l'agrément et la distraction des malades. L'établissement est ouvert pour toute la saison d'été, depuis le 15 avril dernier. Le traitement hydrothérapique y est appliqué aux dames par des douches expérimentées, et sous la direction du médecin. En outre, bains de vapeur thérapeutiques, si efficaces contre la goutte, l'asthme, les névralgies, les rhumatismes et les catarrhes chroniques. Le Directeur, Dr FONTAN. 4-2 238

BEAUTÉ DU TEINT

L'Extrait de fleurs de Lys de Bayle dissipe et prévient les rides, rousseurs, hâle, masque, dartres, boutons et feux au visage, dispense de l'emploi des fards et donne au teint la fraîcheur et l'éclat de la jeunesse. — Fl. 5 fr. — Eau antipelléculaire de Bayle. Fl. 6 fr. — Pomme, 5 fr. — Infaillibles pour détruire les pellicules, arrêter la chute des cheveux, faire repousser et empêcher de blanchir. PHARMACIE, rue Basse-du-Rempart, 64, Paris. — A Roanne, M. GARNIER, pharmacien, 30, rue du Collège, et chez tous les parfumeurs. 8-2 227

DERNIÈRE LOTERIE AUTORISÉE

PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

15 MAI LOTERIE DE TOULOUSE TIRAGE

GROS LOT: 100,000 FR. — 19,000 FR. — LOTS DIVERS. — ESPÈCES.

Lot supplémentaire: Statue de saint Germain. Valeur artistique, 10,000 francs, que le gagnant peut échanger contre 5,000 francs en espèces. — Billets à 25 cent. — 20 billets pour 5 francs.

Adresser mandats: Paris, Bureau central, 22, rue du Bouloi. — Toulouse, Lacroix, banquier. 232

CAFÉ DE GLANDS DOUX

DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE.

Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des Indes, auquel on peut ajouter le miel. Il calme les irritations et donne de l'empouppant.

Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature: LECOQ ET BARGOIN.

Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{rs} de comestibles

GRAND ASSORTIMENT DE PLUSIEURS MODÈLES

DE MACHINES A COUDRE

Françaises et Américaines

Systèmes HART et HAUTIN, CALLEBAUT, BERTHIER, MOLLIERE, MAYER, ELIAS HOWE, A. B. HOWE, BARRÈRE et CAUSSADE, WHEELER, WILSON (silencieuse), E. BRION, M. MEYRIE.

Pour Tailleurs, Taillesses, Lingères, Chapeliers, à poser les vieux élastiques, Cordonniers, Tapissiers, Fabricants de brides à sabots

MACHINES POUR FAMILLES DANS TOUS LES PRIX

Piquées à canon perfectionnées pour bottines, cousant dans les deux sens. Cette machine, très-avancée, peut être employée par les Tailleurs et Taillesses.

Nouvelle machine américaine à tricoter les bas, pouvant en faire douze paires par jour. — Brodeuses perfectionnées.

Nouvelle machine à boutonnières faisant toutes les coutures. — Un traité que je viens de faire avec deux des principaux constructeurs à Paris, me permet de livrer à des prix très-modérés d'excellentes machines. — Je peux livrer d'excellentes machines renforcées pour Tailleurs au prix de 280 francs, avec garantie de cinq ans. — A quelque prix que l'on puisse vous offrir des machines à coudre, mon traité me permet de les céder à meilleur marché

GRANDES FACILITÉS POUR LES PaiEMENTS

En vendant les machines, le sieur T. MARTIN se charge de former les ouvrières à les faire fonctionner parfaitement. — Il se charge aussi de tous entretiens et réparations des machines.

Atelier et Dépôt chez M. T. MARTIN, quai de l'Isle, n° 5, maison MAHAUT, et rue Sainte-Elisabeth, n° 49, à Roanne.

Diverses Machines d'agriculture, diverses Machines à battre le blé, pour Manège et Locomobile, Faneuses, Moissonneuses, nouveau Moulin à fariner, pour les campagnes, etc. 15

Etalon Anglo-Arabe

A dater du premier avril prochain, M. le comte de Pons, propriétaire, résidant à Saint-Léger, commune de Pouilly-les-Nonains, près Roanne (Loire).

Préviens les propriétaires qui auront des juments à faire saillir qu'il tient à leur disposition un Etalon anglo-arabe, âgé de 4 ans, reçu par le directeur général des haras et primé annuellement par le gouvernement.

Pour juments de sang, la saillie sera de dix francs.

Pour juments ordinaires, de six francs. 105

LABRO

Plâtrier-peintre et décorateur

A Roanne, rue Sainte-Elisabeth, 71

M^{me} veuve LABRO, prévient le public que, venant d'adhérer à ses intérêts M. LABRO Hippolyte, son parent, qui exerce depuis longtemps la profession de plâtrier-peintre-décorateur, samais est en mesure de se charger de tous les travaux qu'on voudra bien lui confier.

Comme par le passé, son magasin est approvisionné de nombreux assortiments de papiers peints de tout prix et de tout choix. 147

GUÉRISON RADICALE DES HERNIES

ou descentes, rendant inutiles les bandages et les pessaires, méthode de PIERRE SIMON, 40 ans de succès.

Envoi franco de Prospectus. S'adresser à MM. BEZOU-SIMON et DESCHAMPS-SIMON, bandagistes - herniaires, à Saumur (Maine-et-Loire), élèves, gendres et successeurs de feu PIERRE SIMON (affranchir). L. R. 8-6 85

ON DEMANDE un élève pharmacien, ayant fait quelques études.

S'adresser au Bureau du Journal, rue Impériale, 70. 98

POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE

de la V^e Pharmacie de St-André de Bordeaux, seul remède contre les maladies des yeux et des paupières, autorisé par décret impérial.

Exiger: Pot en faïence, papier blanc, cachet rouge, initiales V. F. Signature: Dépôts: à Roanne, ch. Paul GERBAY, ph.; à Saint-Etienne, ARNAUD, ph.; et CHAUFFIN jeune et C^o, drog., à Montbrison, l'hopital civil, au Puy, ALBAUD; à Brionde, PERRIN, pharm.

PLUS DE CHEVEUX BLANCS

MELANOGÈNE

De DICQUEMARE ANNE, de ROUEN.

Pour tendre à la minute en toutes nuances les cheveux et la barbe, sans danger pour le cuir et sans aucune odeur. Cette teinture est SUPÉRIEURE A TOUTES CELLES EMPLOYÉES JUSQU'À CE JOUR.

Prix: 6 fr. et 15 fr. — Fabrique à Rouen, rue St-Nicolas, 39. — A Paris, chez M. LEGRAND, parfumeur, 407, rue St-Honoré.

Roanne, chez M. MONTVENOUX, coiffeur-parfumeur, rue de la Paroisse. 25

Médaille d'argent à l'Exposition de 1867, médaille de bronze et mention honorable.

ENCRE NOUVELLE

(Dépôt chez tous les papeteries) MATHIEU PLESSY (84, boul. St-Germain, Paris)

Cette ENCRE est adoptée par LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice. Elle est immédiatement noire, inaltérable et n'encrasse pas la plume. — Produits chimiques pour laboratoire et photographie. 196

ENCRE NOUVELLE DOUBLE VIOLET A COPIER

adoptée par les grandes administrations.

A VENDRE OU A AFFERMER

UNE PETITE PROPRIÉTÉ

Située à Roanne, lieu des Noix,

Consistant en une terre, un jardin et une petite maison, le tout d'un seul tènement, de la contenance d'environ 80 ares.

Entrée en jouissance au 1^{er} novembre 1869.

Il sera donné toutes facilités pour les paiements.

S'adresser à M^e VEILLEUX, notaire à Roanne; ou à Madame veuve ROBIN, à Roanne, rue Saint-Jean. 247

A CÉDER DE SUITE

Un fonds de bonneterie et de mercerie, situé à Roanne, rue Impériale, 149

S'adresser pour renseignements et traiter, à M. Balavy, rue Impériale 2.

CHOCOLAT DE LA CHARTREUSE

Garanti pur Cacao et Sucre.

à 2 fr. le 1/2 kilog.

à 2 fr. 50 c. le 1/2 kilog.

et 3 fr.

Tablettes de 250 gr., à 1 fr. 25.

Chez M. WALZER, pâtisserie suisse, en face du Collège, seul dépositaire, à Roanne. 204

LAURENT-RICHARD

Prévient le Public qu'il se charge, pour son compte, des Plâtres et Peintures que l'on voudra bien lui confier, à des prix très modérés.

On trouvera toujours chez lui le PAPIER MINÉRAL

TYBUR

Contre l'humidité et le salpêtre des murs Breveté s. g. d. g. en France, en Belgique et en Angleterre

GARANTI 5 ANS

Le seul jusqu'à ce jour qui préserve de l'humidité les appartements et les tentures de toutes natures

Dépôt à Roanne, chez MM. LAURENT-RICHARD et JULIEN-VERGER, rue Impériale, 21. 9

Dépuratif du sang.

L'Extrait de la Salsepareille, composé en forme de pilules, de M. E. SMITH, docteur en médecine de la Faculté de Londres. — Remède doux et sûr pour la guérison radicale des affections qui ont leur siège dans le sang; tels que: dartres, gale répercutée, rougeurs de la peau, démangeaisons, boutons, éruptions, douleurs rhumatismales et vices vénériens. Les personnes atteintes de maladies invétérées peuvent, en toute confiance, avoir recours à ce remède qui purifie, adoucit le sang et rétablit la santé. Se vend au prix de 3 fr. et 10 fr. la boîte, à Roanne, chez M. Rochard, pharmacien, rue Impériale. —164

A VENDRE EN GROS OU EN DÉTAIL

pour entrer en jouissance de suite

JOLIE PROPRIÉTÉ

de la contenance de 10 hectares

S

A VENDRE
Echalas en Chêne et en Acacia
S'adresser à M. BONNAUD fils, quai
de l'Île, à Roanne. 241 5-2

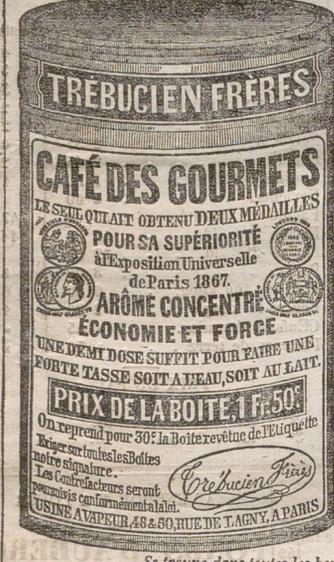
MAL DE DENTS
Guérison instantanée par la
PYRÉTHRINE LAHAUSSOIS.
1 fr. 50 le flacon.
Dépôts : à Roanne, M. GARNIER,
pharmacien; à Montbrison, M. CHAUVIN,
pharm.; à Saint-Etienne, M. ARNAULT,
pharmacien. 244

102, BOULEVARD SÉBASTOPOL, près le square des Arts-et-Métiers
CHEMISERIE SPECIALE
Seule Maison
Où la fabrication soit mise en rapport direct avec la consommation.
Seule Maison
Où le consommateur puisse trouver des chemises toutes confectionnées parfaitement appropriées à sa taille, aussi soignées sous le rapport de la couture, et ayant le même cachet que celles faites sur commande dans les maisons les plus réputées jusqu'à ce jour.
Seule Maison
Où l'acheteur soit certain de retrouver à l'instant même et exactement l'article qu'il a déjà eu.
Envoi franco d'un TARIF-PROSPECTUS contenant l'indication des mesures à envoyer pour être servi dans toute la France en 48 heures.
MÉDAILLES aux Expositions: de Londres, en 1851 — de Paris, en 1855 — de Londres, en 1862 — de Paris, en 1867. 89

ÉTABLISSEMENT THERMAL ET HYDROTHERAPIQUE
DE
SAINT-ALBAN
Près ROANNE Loire
BICARBONATÉES FERRUGINEUSES
SODIQUES MOYENNES EAUX MINÉRALES CARBONIQUES FORTES
APÉRITIVES, DIURÉTIQUES, TONIQUES, DIGESTIVES, ESSENTIELLEMENT RECONSTITUANTES
BOISSON DE TABLE ET DE MALADE, PROPRIÉTÉS HYGIÉNIQUES ET THÉRAPEUTIQUES
Les eaux minérales de Saint-Alban sont employées avec beaucoup de succès dans un grand nombre de maladies dont voici les principales: Gastralgie, phthisie pulmonaire, dyspepsie, asthme, catarrhe, goutte sciatique, affections syphilitiques récentes ou anciennes, chlorose ou pâles couleurs, leucorrhée, inflammations des organes de la génération, affections scrofuleuses, névralgies chroniques et intermittentes, maladies utérines, de la vessie, du larynx et du foie. Elles sont souvent efficaces dans certains cas de stérilité. Elles sont souveraines dans les convalescences. Les maladies du larynx, l'atonie de la voix, les affections de l'isthme du gosier, le gonflement des amygdales, les ophthalmies scrofuleuses, les surdités récentes, sont traités à Saint-Alban par le gaz acide carbonique, avec un succès qui quelquefois tient du prodige.
DU 15 MAI AU 15 OCTOBRE SAISON THERMALE DU 15 MAI AU 15 OCTOBRE
MÉDECIN INSPECTEUR, M. LE DOCTEUR GAY.
MÉDECIN CONSULTANT, M. LE DOCTEUR GILBERT-DHERCOURT.
Buvette, bains d'eau douce, d'eau minérale et de vapeur, traitement par le gaz acide carbonique.
HYDROTHERAPIE
DIRIGÉE PAR M. LE DOCTEUR GILBERT-DHERCOURT.
Hydrothérapie complète, piscine, douches chaudes et froides, appareils à sudation, etc.
Traitements hydrothérapique et hydrominéral combinés.
EAUX & LIMONADES GAZEUSES NATURELLES
Obtenues avec le gaz naturel qui se dégage des sources minérales de Saint-Alban, les plus riches du monde par la pureté et la quantité de leur gaz acide carbonique. Elles ont une supériorité incontestable sur toutes les eaux et limonades factices.
BOUTEILLES NEUVES DE TOUTES FORMES
CLOCHES POUR JARDIN, AVEC ET SANS BOUTON
ENTREPOT GÉNÉRAL HOTEL SAINT-LOUIS, ROANNE
OMNIBUS
A partir de dimanche 23 mai, deux voitures très-confortables appartenant à l'administration, feront le service entre Roanne et Saint-Alban. — Deux départs par jour.
L'itinéraire, les heures d'arrivée et de départ seront indiqués dans le prochain numéro, ainsi que par des affiches.

2 fr. 40 par an BUREAUX 7, place de la Bourse, 7 PARIS
L'ÉPARGNE 52 Nos par an BUREAUX 7, place de la Bourse, 7 PARIS
Le plus complet des journaux financiers, le guide indispensable des actionnaires et des obligataires, publié, chaque dimanche, une Revue de la Bourse, le cours de toutes les valeurs françaises et étrangères et du change, la liste officielle de tous les tirages, les recettes des chemins de fer, les dividendes et intérêts à recevoir, les appels de fonds, les convocations aux assemblées générales et les comptes-rendus de ces assemblées, le bilan hebdomadaire et mensuel de toutes les compagnies financières et industrielles, des articles raisonnés et des renseignements puisés aux sources les plus authentiques sur leur situation, un article de jurisprudence spéciale par un de nos premiers avocats, des conseils sur les meilleurs placements à opérer, des correspondances de toutes les places de l'Europe, etc., etc. Il est répondu gratuitement aux demandes de renseignements des abonnés, accompagnées d'un timbre-poste. — On s'abonne en envoyant 2 fr. 40 en timbres-poste ou en un mandat à l'ordre de M. de Fontbouillant, chevalier de la Légion d'Honneur, D^r-gérant du journal, 7, place de la Bourse, Paris. L. B. 7-4 245

CAFÉ DES GOURMETS
Le Café des Gourmets est un choix des meilleurs cafés des îles, exclusivement composé des espèces les plus belles et les plus délicates, garanti exempt de tout mélange.
Les soins exceptionnels qui ont présidé au choix du Café des Gourmets en font un produit d'élite, d'une supériorité qui défie toute comparaison.
Il n'a rien de commun avec les produits du commerce, qui ne sont, pour la plupart, que des mélanges de chicorée ou d'autres substances indigènes analogues. Il n'est pas seulement le MEILLEUR DES CAFÉS, il est, en outre, par son prix et par sa qualité, le plus ÉCONOMIQUE.
Le Café des Gourmets n'a plus besoin d'éloges: déjà le jury de l'Exposition universelle de Londres lui avait décerné la MÉDAILLE D'HONNEUR, en 1862, et sa supériorité vient d'être à nouveau proclamée par DEUX MÉDAILLES dont seul il a été honoré à l'Exposition universelle de Paris 1887.
La fraude n'a pas manqué d'exercer sa coupable industrie sur un produit aussi justement apprécié que le Café des Gourmets, ni de produire des contrefaçons: les consommateurs doivent exiger sur les boîtes la signature des producteurs, ci-contre.
La consommation du Café des Gourmets, qui, en 1864, avait été de 1,810,230 kil., a été de 1,920,600 kil. en 1865 et de plus de 2,500,000 kil. en 1866; ce qui donne, à 80 tasses par 1/2 kil., 400,000,000 de tasses.
LES CHOCOLATS
Et le Tapioca des Gourmets préparés par MM. TRÉBUCIEN FRÈRES, dans leur usine de la rue de Lagny, 48 et 50, sont de qualité supérieure. Ils se trouvent, comme leur Café, dans toutes les villes de France et de l'Étranger, chez les principaux commerçants.
Se trouve dans toutes les bonnes maisons d'épicerie et marchands de comestibles.



Usine à louer.
Féculerie, toute agencée. Sécherie isolée, vaste silos pour pommes de terre, moteur hydraulique de la force de 12 à 15 chevaux.
S'adresser à M. César Petit propriétaire à la Boherie, commune de Pouilly-sous-Charlieu, (Loire). 219

A VENDRE
BELLE MAISON
Située à Roanne, place du Marché
Revenu: 2,500 f. Prix: 40,000 f.
Autre Maison
Située même ville, rue Traversière
Prix: 10,000 f.
S'adresser à M. BALAVY, rue Impériale, 2, à Roanne. 223

LA DÉCENTRALISATION
JOURNAL QUOTIDIEN DE LYON
Bureaux: rue Impériale, 43, à Lyon
PRIX DE L'ABONNEMENT:
Pour Lyon: Un an, 44 fr.; — Six mois, 22 fr.; — Trois mois, 12 fr.
Pour le RHONE: Un an, 48 fr.; — Six mois, 24 fr.; — Trois mois, 13 fr.
Hors le DÉPARTEMENT: Un an, 52 fr.; — Six mois, 27 fr.; — Trois mois, 15 fr.
Pour l'Étranger, les frais de poste en plus. 16

BONNE OCCASION
Une grande quantité de
CAISSES A FLEURS
de diverses dimensions, en bon bois de chêne et toutes neuves, à vendre bien au-dessous des prix ordinaires.
Lyon, rue Duguesclin, 27 (Brotteaux), près le Parc. 242

AUX DEUX PASSAGES

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
Lyon, 36, rue et place Impériale, 38, près le passage de l'Argue, Lyon.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE
HENRY PERROT, successeur de MADIOT et PERROT

GRANDE BAISSSE DE PRIX

Sur toutes les Marchandises
Châles, Soieries, Lainages, Rouennerie, Toiles, Draperie, Flanelles, Mousselines, etc. — Etoffes spéciales pour deuil et demi-deuil. — Tissus de fantaisie haute nouveauté.
CORBEILLES DE MARIAGES. — GRANDE SPÉCIALITÉ DE TAFFETAS NOIRS.
ARRIVAGES CONSIDÉRABLES ET JOURNALIERS
D'ASSORTIMENTS NOUVEAUX MIS EN VENTE A UN
BON MARCHÉ EXTRAORDINAIRE
Tous les articles sont marqués en chiffres connus pour être vendus à véritable prix fixe et avec la plus scrupuleuse loyauté.
LYON, 36, rue et place Impériale, 38, près le passage de l'Argue, LYON.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
DE
L'ÉCHO ROANNAIS
JOURNAL POLITIQUE DE ROANNE
ET DE L'ARRONDISSEMENT.
Ce journal, qui paraît tous les dimanches, dans le format des grands journaux de Paris, parvient le même jour dans toutes les communes du département.
PRIX:
Un an 8 fr.
Six mois 4 fr.

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE
DE MARION & VIGNAL
Rue Impériale, 70, à ROANNE, place de l'Hôtel-de-Ville

BULLETIN MENSUEL
DU
PROGRÈS AGRICOLE
dans la région centrale de la France
Journal d'Agriculture, d'Horticulture et d'Économie rurale, fondé et dirigé sous le patronage de la Société d'Agriculture de Roanne, avec le concours des Sociétés de Montbrison et de Saint-Etienne.
PRIX:
Un an 2 fr. 50
Sur ce prix, une remise de 0 20 est accordée à MM. les Curés et à MM. les Instituteurs.

Notre Maison se charge, aux conditions les plus avantageuses, de toutes sortes d'impressions de luxe et autres, pour les Administrations et le Commerce: Labours, Brochures, Mémoires, Factures, Têtes de lettres, Lettres de voiture, Circulaires, Avis, Affiches de toutes grandeurs, Prospectus, Cartes d'envoi, Cartes d'adresse, Lettres de funérailles, Lettres de faire part, Etiquettes pour bouteilles en noir, couleur, dorées, argentées, etc., etc.

Roanne. — Marion et Vignal, imprimeurs-gérants.
Vu pour légalisation de la signature de l'imprimeur. — Le maire de la ville de Roanne, Signature de l'imprimeur.